

N° CANDIDAT :

Le candidat tirera au sort suivant le matériel disponible :

- Un système à dominante électrique !
- Un système à dominante fluïdique !

Il devra réaliser le diagnostic sur les deux systèmes et choisira celui qu'il remettra en conformité !

Le candidat disposera :

- Du matériel en panne !
- De la description des symptômes apparents !
- De l'outillage et du matériel nécessaire à l'intervention !
- De l'information technique !

Le candidat devra :

- Enoncer un diagnostic après avoir essayé, contrôlé et mesuré !
- Choisir le mode de remise en conformité !
- Effectuer la remise en conformité !
- Rédiger les documents relatifs à l'intervention !
 - fiche diagnostic 2/3
 - compte rendu et commande de pièce 3/3

EVALUATION :

Système avec remise en conformité :

- Validité du diagnostic ----- /30
- Qualité des contrôles et des mesures ----- /10
- Remise en état ----- /20
- Organisation ----- /10
- Recevabilité des documents ----- /10

Total -----/80

Système sans remise en conformité :

- Validité du diagnostic ----- /30
- Qualité des contrôles et des mesures ----- /10
- Organisation ----- /10
- Recevabilité des documents ----- /10

Total -----/60

M.C

Spécialité : Metteur au point en système de contrôle et d'asservissement des matériels
Agricoles et de Travaux Publics Code Spécialité : 1,1,1

Durée : Session
2 à 3 heures 2006

Epreuve : PRATIQUE
..... N° Sujet : 06-204,.....

Coefficient Folio
..... 3,..... 1/3

N° CANDIDAT :

Fiche diagnostic :

Après information et /ou essais, établir par ordre logique le diagnostic !

1) Dysfonctionnement (s) constaté (s)

2) Etablir un diagnostic global :

Organes :

Causes :

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
-------------------------------	-------------------------------

3) Validation du diagnostic :

Organes :

Moyens de contrôle :

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
-------------------------------	-------------------------------

4) Conclusion du diagnostic :

Organes :

Décision :

<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
-------------	-------------

M.C

Spécialité : Metteur au point en système de contrôle et d'asservissement des matériels
Agricoles et de Travaux Publics Code Spécialité : 1,1,1

Durée :
2 à 3 heures

Session
2006

Epreuve : PRATIQUE

Coefficient
.....3.....

Folio
2/3

N° Sujet :06-204.....

